



## Assemblée générale

Distr.  
LIMITÉE

A/49/L.61/Corr.1  
14 décembre 1994  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Quarante-neuvième session  
Point 38 de l'ordre du jour

### LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

#### États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie et Norvège : projet de résolution

#### Processus de paix au Moyen-Orient

#### Rectificatif

Lire comme suit le texte des cinquième et sixième alinéas du préambule :

Ayant à l'esprit la Déclaration de principes sur des arrangements intérimaires d'autonomie, signée à Washington le 13 septembre 1993 par le Gouvernement de l'État d'Israël et l'Organisation de libération de la Palestine<sup>1</sup>, et l'Accord relatif à la bande de Gaza et à la région de Jéricho, qui y faisait suite et a été signé le 4 mai 1994 au Caire par le Gouvernement de l'État d'Israël et l'Organisation de libération de la Palestine, représentant du peuple palestinien<sup>2</sup>, ainsi que l'accord relatif au transfert préparatoire des pouvoirs et responsabilités qu'ils ont signé le 29 août 1994,

Ayant également à l'esprit l'Accord entre Israël et la Jordanie concernant un programme conjoint, signé à Washington le 14 septembre 1993, la Déclaration de Washington signée le 25 juillet 1994 par la Jordanie et Israël<sup>3</sup>, et le Traité de paix conclu le 26 octobre 1994 entre la Jordanie et Israël.

-----